



L'ADAMA de Haute-Savoie et la SLMH vous invitent à participer au CONCOURS :



# Tu choisis ton avenir, tu votes !

## Objectif



- ✓ **Développer** chez les jeunes lycéens un engagement citoyen actif, afin de les inciter à s'inscrire dans le débat démocratique et à faire preuve d'esprit critique, en participant aux votes, dès l'âge de 18 ans ainsi qu'à la réflexion inhérente à ce geste fondamental dans nos démocraties.

## Finalité



- ✓ **Réaliser** à partir d'un petit scénario, une courte vidéo (**1'30 max**), tout format de smartphone et tablette, valorisant et encourageant le vote. Elle contiendra **un message fort et original** à destination d'autres jeunes. Cette vidéo sera présentée **en format vertical**.

## Organisateurs



- ✓ Les associations **ADAMA** de Haute Savoie (Association des Anciens Maires et Adjoints) et **SLMH** (Société des Membres de la Légion d'Honneur) en partenariat avec la **DSDEN** de Haute-Savoie.

## Modalités de Participation - Inscriptions :



- ✓ Concours ouvert à toutes les classes **de 1ère des lycées** d'enseignement **général, technologique, professionnel**. **Inscription en ligne sur le site ADAMA/SLMH :**  
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdszEZagaEtes4mIkKiQL8TaSRVWZyLG5zmuS2CySddZ3KdA/formResponse>
- ✓ Un enseignant référent par classe candidate, sera désigné par le chef d'établissement afin de garantir que la vidéo a bien été effectuée dans le cadre de l'établissement scolaire. Son rôle est d'organiser le concours au sein d'une classe et de sélectionner la/les vidéos à présenter au concours au nom de la classe.
- ✓ **ATTENTION :**
  - Les vidéos seront réalisées par petits groupes de 8 élèves max.
  - Les vidéos réalisées par **un seul élève** ne sont pas admises et par conséquent seront éliminées.
  - Une autorisation parentale de diffusion est obligatoire (en lien sur le site)
- ✓ Les instances représentatives des élèves **comme le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) et le Conseil de la vie lycéenne (CAVL)**, pourront être sollicités pour la promotion et l'organisation du concours dans chaque établissement.

## Calendrier 2026-2027

| SEPTEMBRE                                                                | Jusqu'à<br>FIN JANVIER                                                                   | FEVRIER<br>MARS                                                             | MARS<br>Avant le 31 minuit                                                                                                           | DEBUT MAI                                                                                                                      | JUIN 2027                                       |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| OUVERTURE                                                                | INSCRIPTION                                                                              | REALISATION                                                                 | RESTITUTION                                                                                                                          | PROCLAMATION<br>DES RESULTATS                                                                                                  | VALORISATION                                    |
| <b>Ouverture</b> du concours et mise en ligne sur le site des documents. | Via le formulaire en ligne sur le site. Informations auprès du référent mémoire DSDEN.74 | <b>Production</b> , selon les modalités rappelées, des scénarios et vidéos. | De/des vidéos par publication sur le site des organisateurs, accompagnée.s d'une note d'intention en ligne (Doc présent sur le site) | Une commission choisie et pilotée par les organisateurs évaluera chacun des projets déposés et dressera la liste des lauréats. | <b>Cérémonie</b><br>De remise des prix à Annecy |

## Extraits du Règlement complet (à retrouver intégralement sur [www.adama-smlh.fr](http://www.adama-smlh.fr)) :

- ✓ **La participation au Concours implique l'acceptation sans réserve** du règlement dans son intégralité et ses éventuels avenants notamment au niveau du Cadre légal.



- **Aucun élément visuel** ne doit comporter d'éléments à caractère politique, sectaire, diffamatoire, injurieux, pornographique, raciste, xénophobe, choquant, contraire à la loi ou portant atteinte aux bonnes mœurs ainsi que tout élément dénigrant ou susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à l'image, à la vie privée, à l'honneur, à la réputation et/ou à la considération de toute personne physique ou morale. Aucun produit prohibé ne devra être visible.
- **Le non-respect** d'un des points de ce règlement entraînera de plein droit la nullité de la participation.

- ✓ **Évaluation des travaux**



- **Le jury :**  
Il est composé de représentants des organisateurs ainsi que de diverses personnalités choisies parmi les partenaires et donateurs du concours
- **Critères d'évaluation**
  - *Respect du thème*
  - *Pertinence du slogan*
  - *Originalité du scénario*
  - *L'engagement collectif (max 6/8 élèves, les travaux réalisés par un seul élève ne seront pas retenus)*
  - *La créativité, l'innovation*

- ✓ **Prix et récompenses** (Chaque participant se verra remettre un diplôme attestant de sa participation).



### Les PRIX

- Ils **sont** remis lors d'une cérémonie à ANNECY où des officiels et les parents sont invités.
- Les élèves primés sont invités à témoigner oralement de leur engagement
- **1<sup>er</sup> prix** : Visite d'une institution républicaine française ou européenne (pour un groupe de 8 élèves maximum), intégralement prise en charge par les organisateurs.
- **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> PRIX** : Lots à dimension culturelle, dans la limite des possibilités des organisateurs.

Les lauréats du concours, mais aussi chaque auteur d'une vidéo, pourra en faire état dans son dossier Parcoursup.

## Documents à retrouver sur le site

- Version complète du règlement
- Formulaire d'inscription en ligne
- Autorisation de participation d'un mineur.
- Note d'intention qui accompagnera les travaux lors de la restitution